

République française

COMMUNE DE MALARCE SUR LA THINES ARDECHE

Séance du mercredi 05 avril 2023

Date de la convocation: 29/03/2023

Membres en exercice :
9

L'an deux mille vingt-trois et le cinq avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Delphine FEUILLADE BRIERE à 18 h 00

Présents : 9

Présents : Delphine FEUILLADE BRIERE, Jean BYKENS, Jean-Marc DUREY, Emmanuel VERILHAC, Valentin BESNIER, Philippe BRILLANT, Emilie MALEYSSON, Ronna CHALVET, Daniel GINIER

Votants: 9

Secrétaire de séance:
Daniel GINIER

Représentés:

Excusés:

Absents:

Objet: Convention d'occupation du domaine privé avec le groupement forestier de La Blacherette - DE_2023_28

Madame le Maire demande au conseil municipal l'autorisation de signer une convention d'occupation du domaine privé avec le Groupement forestier de La Blacherette.

Pour rappel, la commune avait acheté au groupement forestier de La Blacherette en 2003, la parcelle 320 D 705 afin de créer une zone de protection autour du captage du Meneyrol créant une servitude de passage sur la parcelle 320 D 706.

Il convient désormais de régulariser la situation du local où se trouve la pompe de relevage se trouvant sur la parcelle 320 D 706.

Après en avoir délibéré, Le conseil municipal-

- **AUTORISE** Mme le Maire à signer une convention d'occupation du domaine privé avec le Groupement Forestier de La Blacherette.

Fait et délibéré, les jour, mois et an, susdits.

Le Maire,
Delphine FEUILLADE BRIERE

